



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement, du Fonds
des Nations Unies pour la population
et du Bureau des Nations Unies
pour les services d'appui aux projets**

Distr. générale
3 décembre 2021
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2022
31 janvier-4 février 2022, New York
Point 6 de l'ordre du jour provisoire
Programmes de pays et questions connexes

**Descriptif de programme de pays pour la Malaisie
(2022-2025)**

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable	2
II. Priorités du programme et partenariats	4
III. Administration du programme et gestion des risques	9
IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme	9
Annexe	
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la Malaisie (2022-2025)	11



I. Rôle du PNUD au regard du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable

1. Des décennies de croissance économique soutenue en Malaisie ont éliminé la pauvreté absolue telle qu'elle était traditionnellement mesurée et ont permis au pays d'atteindre un stade « avancé de développement humain ». Ainsi, il était classé au 62^e rang (sur 189 pays) de l'Indice de développement humain 2020¹.

2. Le Gouvernement malaisien s'est engagé à poursuivre ces progrès conformément au Programme de développement durable à l'horizon 2030. L'actuel plan national de développement pour 2021-2025 (douzième plan malaisien) est axé sur les efforts visant à relancer et à dynamiser la croissance économique, à assurer une répartition égale de la prospérité de la nation et à donner la priorité à la durabilité environnementale.

3. Toutefois, la pleine réalisation des objectifs du pays se heurte à des obstacles structurels. L'inégalité des revenus reste une préoccupation majeure, les 40 % les plus pauvres de la population (groupe B40) ne recevant que 16 % du revenu national, contre plus de 30 % pour les 10 % les plus riches². Si les femmes sont plus nombreuses dans l'enseignement tertiaire, leur taux d'activité est cependant de 55,6 %, contre 80,8 % pour les hommes³. La pleine participation des femmes, des jeunes et des personnes handicapées à la société est entravée par la répartition inégale des richesses, les obstacles structurels et les rôles et perceptions sexués⁴. Il reste des défis à relever pour lutter contre la dégradation de l'environnement et les changements climatiques, et promouvoir la transition vers une économie plus durable⁵.

4. La pandémie de COVID-19 a exacerbé ces défis, en réduisant l'emploi et les revenus des ménages, la cohésion sociale et l'accès aux services publics, et en portant un préjudice disproportionné aux personnes les plus vulnérables et marginalisées. La pandémie a eu un impact profond sur l'économie de la Malaisie, entraînant une baisse du PIB de 5,6 % en 2020⁶. Les statistiques mensuelles montrent que le taux de chômage a atteint un pic de 5,3 % en mai 2020, les travailleurs du secteur informel étant les plus durement touchés. Néanmoins, la pandémie a créé des occasions de faire progresser certaines mesures de réforme. Le Gouvernement a pris des mesures pour faire face à la fois aux perturbations immédiates dues à la COVID-19 et à des défis profondément enracinés. À titre d'exemple, l'ajustement récent du seuil de pauvreté permettra de cibler de manière plus efficace les programmes d'éradication de la pauvreté à l'avenir⁷.

5. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable est conçu pour aider le Gouvernement à relever certains de ces défis. Il est aligné sur le cadre de développement national du pays, notamment la Vision de prospérité

¹ *Programme des Nations Unies pour le développement, Rapport sur le développement humain 2020.*

² Département des statistiques de Malaisie, « Enquête sur le revenu des ménages et les commodités de base », 2019.

³ Département des statistiques de Malaisie, « Labour Force Survey 2019 ».

⁴ Examen à mi-parcours du onzième Plan de développement national de la Malaisie.

⁵ *Ibid.*, p. 5 à 14.

⁶ Département des statistiques de Malaisie, « Malaysia Economic Performance Fourth Quarter 2020 ».

⁷ Selon la nouvelle mesure, 5,6 % des ménages seraient considérés comme pauvres en 2019, contre 7,61 % en 2016. La méthodologie précédente indiquait un taux de pauvreté de seulement 0,4 %. Source : The Malay Mail (10 juillet 2020), « Statistics Dept: Malaysia's new poverty line income is RM2,208, over 400k households considered poor ».

partagée 2030, la feuille de route pour la réalisation des objectifs de développement durable de la Malaisie et le douzième plan malaisien à venir. Le PNUD, en contribuant au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, soutiendra la Malaisie dans quatre piliers et domaines de réalisation d'ici à 2025 :

a) Personnes : les populations vulnérables et à risque vivant en Malaisie bénéficient de services sociaux de haute qualité et davantage axés sur l'équité, ainsi que d'un système de protection sociale qui garantit à tous un niveau de vie adéquat ;

b) Planète : la durabilité et la résilience environnementales sont intégrées en tant que priorités dans le programme de développement national, dans tous les secteurs et à tous les niveaux de la société ;

c) Prospérité : la Malaisie fait des progrès significatifs vers une économie inclusive, innovante et durable dans toutes les catégories de revenus et tous les secteurs productifs ;

d) Paix : la Malaisie a renforcé la gouvernance démocratique, et toutes les personnes vivant dans le pays bénéficient d'une société plus cohésive, ainsi que d'une gouvernance et d'une participation renforcées.

6. Les contributions du PNUD au Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable s'appuieront sur les atouts uniques de l'organisation pour :

a) Concevoir des options et des conseils concernant, entre autres, les choix politiques et les compromis, y compris les analyses coûts-avantages, sur des questions intersectorielles ;

b) Utiliser ses projets comme des « laboratoires vivants » pour vérifier des hypothèses et tirer des enseignements à l'appui de solutions fondées sur des preuves ;

c) Mobiliser le meilleur des capacités techniques des membres de l'équipe de pays des Nations Unies au moyen d'initiatives conjointes des Nations Unies ;

d) Tirer parti de la grande influence des projets et des réseaux de partenaires du PNUD pour créer des synergies et obtenir un impact à grande échelle.

7. En étroite collaboration avec l'équipe de pays, le PNUD dirigera les efforts visant à réaliser les quatre réalisations du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, à savoir la pauvreté multidimensionnelle, les inégalités et l'intégration du genre ; la durabilité environnementale et la préservation de la diversité biologique ; la transition vers une économie verte, inclusive et résiliente ; et une meilleure gouvernance. Appliquant l'approche « ne laisser personne de côté », le PNUD intensifiera sa collaboration avec les entités des Nations Unies, et nouera des partenariats avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) afin de traiter de la pauvreté urbaine et de l'engagement des jeunes et des volontaires ; avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP) en vue de promouvoir l'égalité des sexes ; avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) afin de favoriser l'économie verte et bleue et la gestion des déchets ; avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) pour promouvoir un travail décent pour les travailleurs ; et avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) en vue de traiter des questions de migration.

8. Comme suite aux recommandations de l'évaluation indépendante du programme de pays (2019) visant à renforcer l'expertise interne aux fins de soutien politique et technique de haut niveau, y compris pour les approches de financement des objectifs de développement durable, le PNUD s'appuiera sur ses succès passés en matière de plaidoyer politique et d'innovation en Malaisie pour :

- a) Mener un programme solide de recherche sur les politiques par l'intermédiaire du service d'apprentissage et de réflexion nouvellement créé ;
- b) Mettre au point, de concert avec le Gouvernement, des interventions favorisant la croissance inclusive aux niveaux global et sectoriel ;
- c) Tirer parti des partenariats pour accroître le financement durable des objectifs de développement durable, notamment en dirigeant la mise en œuvre du premier programme conjoint sur les cadres nationaux intégrés de financement soutenu par le Fonds commun à l'appui du Programme de développement durable à l'horizon 2030 ;
- d) Renforcer les capacités de planification et de prestation de services inclusifs du Gouvernement et accroître les possibilités offertes aux communautés autochtones et locales en matière de moyens de subsistance dans le contexte de la gestion des ressources naturelles.

II. Priorités du programme et partenariats

9. L'offre du PNUD à la Malaisie comprendra des options intégrées en matière de politique et de législation et des solutions de renforcement des capacités, ainsi que des supports de connaissances étayés par des données solides et des évaluations techniques fournies par son réseau mondial afin de soutenir les progrès vers la réalisation des objectifs de développement nationaux. L'approche du PNUD reflétera la capacité relativement forte de l'État et les objectifs nationaux bien définis.

10. La **conception du programme** intégrera les stratégies du PNUD suivantes :

- a) Une programmation intégrée et par zones, qui s'appuiera sur les capacités internes du PNUD et sur sa solide expérience en matière de solutions intégrées pour obtenir des résultats dans divers domaines thématiques ;
- b) « La Malaisie prête pour l'avenir », dans la droite ligne du « PNUD nouvelle génération » ; le PNUD utilisera des approches prospectives et s'appuiera sur les secteurs privé, financier et de la société civile pour élaborer des solutions innovantes ;
- c) « La Malaisie et le monde » pour améliorer l'apprentissage mutuel et le partage de solutions fondées sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés afin d'intensifier les résultats en matière de développement durable et, le cas échéant, de déployer des efforts de coopération Sud-Sud dans le cadre de la conception du programme.

11. La **mise en œuvre du programme** fera appel aux modalités suivantes :

- a) Développer des projets de validation de concept pour tester de nouvelles idées et approches ;
- b) Identifier les perspectives politiques ouvertes par le service d'apprentissage et de réflexion du PNUD afin d'améliorer l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes ;
- c) Garantir la disponibilité de l'expertise technique par l'intermédiaire du Réseau mondial pour les politiques du PNUD et des partenariats avec des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux dans les pays du Nord et du Sud.

12. En tant que chef de file technique, le PNUD a joué un rôle clé dans la formulation du plan de réponse socio-économique des Nations Unies à la COVID-19. Le plan s'appuie sur l'offre du PNUD en matière de lutte contre la COVID-19, qui met l'accent sur le renforcement de la protection sociale, la relance verte, la bonne

gouvernance et la transition numérique. Le PNUD renforcera les capacités internes en vue de remédier à l'inégalité de genre et de garantir l'inclusion de l'analyse des questions de genre dans la conception, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des programmes.

13. En accord avec l'engagement national en faveur du Programme 2030, le PNUD envisage une Malaisie où le bien-être, l'autonomisation et l'inclusion des groupes vulnérables et marginalisés, y compris les femmes et les filles, sont assurés ; où la durabilité environnementale est une priorité essentielle du Gouvernement ; où l'économie, redémarrant après la COVID-19, est plus inclusive, résiliente et verte ; où la cohésion sociale est forte et la participation civique est encouragée. Par conséquent, la programmation du PNUD sera axée sur quatre domaines stratégiques prioritaires : les personnes, la planète, la prospérité et la paix.

Priorité : Les personnes – Assurer un accès plus équitable à une protection sociale et à des services publics abordables, de haute qualité et complets

14. D'après la théorie du changement du PNUD concernant ce domaine de réalisation, *si* un système de protection sociale plus efficient, efficace et durable est mis en place ; *si* le renforcement de l'accès à des services de haute qualité et axés sur l'équité est envisageable ; et *si* des normes et valeurs sociales inclusives sont de plus en plus adoptées, notamment en ce qui concerne l'égalité des sexes ; les populations vulnérables et à risque deviendront *alors* plus autonomes et auront un accès plus équitable aux services et à la protection sociale, contribuant ainsi au capital humain et à la productivité. Plus concrètement, elles auront un meilleur accès aux services de santé, à une alimentation de qualité, à la sécurité sociale, à l'eau potable et à l'énergie propre.

15. Les initiatives menées au titre de ce domaine de réalisation contribueront à la réalisation des objectifs nationaux relevant des objectifs de développement durable 1, 2, 3, 4, 5, 6, 9 et 10 ; les solutions types 1, 2 et 6 seront appliquées.

16. Le PNUD encouragera la révision de l'indice de pauvreté multidimensionnelle pour la Malaisie afin d'y inclure de nouveaux facteurs sociaux et environnementaux influant sur le bien-être des personnes. La révision s'appuiera sur le nouveau seuil de pauvreté pour contribuer à l'élaboration de politiques qui s'attaquent aux racines des inégalités.

17. Le PNUD renforcera la protection sociale en soutenant la capacité de l'État à recueillir des données opportunes et ventilées afin de contribuer à faire en sorte que les programmes puissent identifier et atteindre ceux qui en ont le plus besoin. Le PNUD aidera le Conseil malaisien de la protection sociale à rationaliser les procédures afin d'améliorer la rigueur et l'efficacité du système d'assistance sociale. La programmation s'appuiera sur le solide réseau mondial d'experts et de partenariats du PNUD pour définir la manière la plus efficace, pour les organismes fournissant des services sociaux, d'utiliser les données. Cela complétera le travail de l'UNICEF et du FNUAP en matière de plaidoyer et de prestation de services sociaux.

18. Le PNUD collaborera avec le service de planification économique relevant du Premier Ministre pour renforcer le cadre institutionnel et politique et l'accès aux services sociaux et à la protection des groupes vulnérables et marginalisés. Le PNUD promouvra l'accès des citoyens aux services, notamment en faisant mieux connaître les services disponibles, en réduisant la fracture numérique et en veillant à ce que la prestation de services tienne compte des questions de genre. Le PNUD continuera de soutenir l'intégration des questions de genre dans l'élaboration des politiques, notamment par la collecte de données ventilées par sexe et la budgétisation sensible au genre. Le PNUD aidera également le Gouvernement à rédiger un plan pour le

développement des peuples autochtones (Orang Asli) en s'appuyant sur les enseignements tirés du mécanisme de microcrédit aux Orang Asli, qui renforce l'interface entre les moyens de subsistance et la conservation de la nature (réalisation 2 de l'UNSDCF), et améliorera la loi sur les personnes handicapées.

Priorité : La planète – Intégrer la durabilité et la résilience environnementales

19. D'après la théorie du changement du PNUD concernant ce domaine de réalisation, *si* le développement national évolue vers une économie moins intensive en carbone et plus efficace en ressources ; *si* les ressources naturelles, la diversité biologique et les écosystèmes sont gérés et protégés de manière durable et *si* la résilience aux changements climatiques et aux catastrophes naturelles est renforcée ; la durabilité et la résilience de l'environnement seront **alors** assurées et le bien-être des personnes, y compris des communautés locales et autochtones, sera préservé.

20. Les initiatives menées au titre de ce domaine de réalisation contribueront à la réalisation des objectifs nationaux relevant des objectifs de développement durable 1, 3, 5, 6, 7, 9, 11, 12, 13, 14 et 15 ; les solutions types 3, 4, 5 et 6 seront appliquées.

21. Le PNUD aidera la Malaisie à respecter ses engagements internationaux (à savoir, l'Accord de Paris, le Protocole de Montréal et l'Amendement de Kigali) en intégrant la question de la faible intensité de carbone dans la planification et les politiques nationales et infranationales, en renforçant les données climatiques et la contribution déterminée au niveau national, et en améliorant les systèmes de gestion environnementale et les infrastructures durables. Un plan d'action en faveur de l'égalité des sexes dans le domaine des changements climatiques sera élaboré afin de renforcer l'action climatique tenant compte de la dimension de genre. Le PNUD reproduira son initiative de villes à faible émission de carbone en partenariat avec l'ONUDI, en se concentrant sur les transports durables, et avec le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), dans le cadre de l'adoption du Nouveau Programme pour les villes.

22. Une stratégie de relèvement après la COVID-19 fondée sur le respect de l'environnement est la pierre angulaire de l'approche consistant à construire en mieux pour l'avenir. Le PNUD aidera le Gouvernement à intégrer les approches de l'économie verte et bleue, en se concentrant sur la mise à l'échelle des initiatives pour une économie verte au moyen de projets pilotes de démonstration et en reproduisant les modèles ayant fait leurs preuves dans les secteurs des produits de base, de l'énergie, du tourisme et des déchets ; et afin de garantir l'intégration de la dimension de genre dans ces secteurs. Par ailleurs, le PNUD complétera les activités de l'ONUDI et du PNUE en soutenant l'intégration de l'économie circulaire et en aidant les institutions financières et les microentreprises et petites et moyennes entreprises à adopter des principes durables en matière d'environnement, de société et de gouvernance grâce à diverses initiatives de validation de concept relatives aux investissements responsables et à la consommation et la production durables.

23. Le PNUD soutiendra le renforcement des cadres juridiques pour la diversité biologique et les écosystèmes. Il contribuera à intensifier les programmes de préservation ainsi que la gestion durable des ressources naturelles et de la diversité biologique, en veillant à ce que les intérêts et les besoins des communautés locales et marginalisées, ainsi que les risques liés aux zoonoses émergentes soient pris en compte. Le PNUD s'appuiera sur les enseignements tirés d'initiatives antérieures relatives au financement de la conservation (par exemple, le paiement des services écologiques) pour développer de nouveaux moyens d'encourager la préservation de la diversité biologique et la gestion durable des ressources naturelles.

24. Le PNUD appuiera les efforts sectoriels en matière d'adaptation aux changements climatiques du Gouvernement et du secteur privé. Le PNUD aidera également le Gouvernement à intensifier les efforts visant à réduire les risques de catastrophe, à prendre en considération la protection contre les risques dans le développement des infrastructures et la planification des investissements, et à soutenir la préparation aux changements climatiques parmi les communautés vulnérables, notamment par l'intermédiaire d'évaluations des risques fondées sur le genre (réalisation 1).

Priorité : Prospérité – Promouvoir une économie inclusive, innovante et durable

25. D'après la théorie du changement du PNUD concernant ce résultat, *si* les inégalités sont réduites grâce à des stratégies de croissance inclusive et *si* des mesures ciblant les inégalités de genre sont adoptées ; *si* la numérisation s'accélère dans l'économie et le secteur public ; *si* les entreprises adoptent des pratiques conformes aux objectifs de développement durable et aux normes et principes internationaux ; et *si* les régions urbaines se développent de manière compétitive, durable et inclusive ; la Malaisie progressera *alors* sensiblement vers une économie inclusive, innovante et durable.

26. Les initiatives menées au titre de ce domaine de réalisation contribueront à la réalisation des objectifs nationaux relevant des objectifs de développement durable 1, 5, 8, 9, 10, 11, 16 et 17 ; les solutions types 1, 2 et 6 seront appliquées.

27. Conformément à l'approche consistant à « construire en mieux pour l'avenir » afin de garantir un relèvement durable et inclusif, le PNUD collaborera avec des partenaires, entre autres, du secteur privé, de la société civile et des institutions financières internationales pour débloquer le potentiel des entrepreneurs en matière de création de possibilités économiques et de développement des compétences professionnelles, numériques et techniques adaptées aux futures demandes du marché. Le PNUD œuvrera à la promotion d'un environnement politique et de modèles commerciaux propices à l'augmentation des possibilités génératrices de revenus dans les économies verte et numérique. Pour ce faire, il multipliera les possibilités d'emploi pour les jeunes, les ménages appartenant aux 40 % les plus pauvres de la population, les micro-entrepreneurs et les travailleurs de l'économie informelle et du secteur des services de faible valeur, en privilégiant les stratégies visant à accroître la participation des femmes au marché du travail. Le PNUD proposera des politiques favorables aux solutions numériques, tandis que le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) fournira un soutien technique en matière d'inclusion financière.

28. Le PNUD invitera ses partenaires à améliorer leurs pratiques institutionnelles afin de s'aligner sur les objectifs de développement durable et les normes internationales, notamment en matière de gouvernance et d'intégrité des entreprises (réalisation 4), ainsi que d'intégration des outils et pratiques de gestion et de mesure de l'impact. Le PNUD renforcera les capacités en matière de données par l'intermédiaire d'un réseau d'observatoires urbains fournissant des données et des analyses spécifiques à certains lieux afin d'aider les autorités locales à améliorer la planification et l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et tenant compte des questions de genre et des risques (réalisation 2). Cette approche, mise à l'essai à Iskandar (Malaisie) au cours de la période de programmation précédente, sera intensifiée pour soutenir l'accès et la prestation de services (réalisation 1) et contribuer au renforcement de la gouvernance locale (réalisation 4).

29. Collaborant avec le FENU et l'UNICEF, le PNUD dirige les aspects techniques d'un programme des Nations Unies visant à aider le Gouvernement à développer un cadre de financement national intégré. Le PNUD élaborera une feuille de route pour

la réalisation des objectifs de développement durable (2021-2025), des directives de budgétisation et d'évaluation des coûts pour le secteur public, ainsi qu'une carte des investisseurs identifiant les possibilités d'investissement alignées sur les objectifs dans le pays.

Priorité : Paix – Renforcer la gouvernance démocratique et établir une société plus cohésive et inclusive

30. D'après la théorie du changement du PNUD concernant ce domaine de réalisation, *si* la Malaisie renforce l'harmonie et la cohésion interethniques et culturelles ; *si* les institutions gouvernementales sont plus aptes et efficaces dans la prestation des services publics ; *si* le système d'équilibre des pouvoirs entre les secteurs du Gouvernement est renforcé et *si* les agences gouvernementales sont plus inclusives, réactives et efficaces ; tous les Malaisiens bénéficieront *alors* d'une société plus tolérante et cohésive, d'une gouvernance plus inclusive et tournée vers l'avenir, et d'un processus décisionnel plus participatif.

31. Les initiatives menées au titre de ce domaine de réalisation contribueront à la réalisation des objectifs nationaux relevant des objectifs de développement durable 5, 10 et 16 ; les solutions types 1, 2 et 6 seront appliquées.

32. Le PNUD soutiendra la division des affaires juridiques du cabinet du Premier ministre dans l'élaboration du plan d'action national sur les entreprises et les droits de l'homme afin de faire respecter les engagements pris par les institutions publiques et privées pour mettre en œuvre les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies. Le PNUD coordonnera également les contributions d'autres organisations des Nations Unies (par exemple l'OIT et l'OIM, respectivement pour les questions relatives au travail et aux migrants), en partageant les meilleures pratiques et les enseignements tirés aux niveaux mondial et régional.

33. Pour favoriser l'unité interethnique, l'harmonie culturelle et la cohésion, le PNUD appuiera le Ministère de l'unité nationale dans la mise en œuvre de la politique d'unité nationale et du plan directeur pour 2021-2030. Au niveau infranational, le PNUD aidera les autorités étatiques et locales à adapter les objectifs de développement durable aux contextes locaux, à faire en sorte que le Gouvernement soit davantage à l'écoute des citoyens et à améliorer l'efficacité de la prestation des services publics (réalisation 1).

34. Le PNUD aidera la Malaisie à rendre les processus politiques plus inclusifs en renforçant les capacités des institutions clés et en partageant les enseignements tirés et les meilleures pratiques au niveau mondial, notamment en matière de participation des femmes. L'assistance technique au Parlement comprendra un soutien à ses commissions spéciales et à son secrétariat.

35. Le PNUD s'appuiera sur son partenariat avec le système judiciaire pour renforcer les capacités institutionnelles et élargir l'accès à la justice. La programmation contribuera à améliorer l'accès à la justice, en particulier pour les communautés éloignées et les groupes vulnérables et marginalisés.

36. Le PNUD aidera les gouvernements locaux et les conseils municipaux à aligner leurs plans de développement sur les objectifs de développement durable et à mettre en place des systèmes solides de suivi et d'établissement de rapports. Le PNUD soutiendra également la collecte de données au niveau local par l'intermédiaire du réseau d'observatoires mentionné ci-dessus, y compris l'utilisation de nouvelles méthodes de suivi (réalisation 3).

III. Administration du programme et gestion des risques

37. Le présent descriptif de programme de pays donne un aperçu de la contribution du PNUD aux résultats nationaux et constitue le principal moyen de rendre compte au Conseil d'administration de la mesure dans laquelle les résultats correspondent aux objectifs fixés et de l'utilisation des ressources allouées au programme. Pour chaque niveau (pays, région et siège), les responsabilités afférentes au programme de pays sont énoncées dans les politiques et procédures régissant les programmes et opérations du PNUD, ainsi que dans le dispositif de contrôle interne.

38. Le programme sera exécuté sur le plan national en coordination avec le service de planification économique. Si nécessaire, l'exécution nationale peut être remplacée par l'exécution directe pour tout ou partie du programme en cas de force majeure. La politique harmonisée concernant les transferts de fonds sera appliquée à la gestion des risques financiers en coordination avec les autres entités des Nations Unies. Les définitions et les classifications des coûts afférents aux activités de programme et aux activités visant l'efficacité du développement seront appliquées aux différents projets concernés.

39. Comme il est recommandé dans l'évaluation, des examens annuels et semestriels du programme de pays seront entrepris en coordination avec le service de planification économique, les ministères et les municipalités chargés de la mise en œuvre et les autres parties prenantes concernées. Ces examens guideront le PNUD dans ses ajustements programmatiques, notamment à la suite de changements de politiques ou de priorités nationales. Les évaluations au niveau des projets identifieront les réalisations et les défis, et formuleront les recommandations et les enseignements nécessaires aux fins d'amélioration.

40. Le succès de la mise en œuvre du programme de pays passe par la gestion des risques majeurs. Les principaux risques proviennent de facteurs sociaux, économiques, politiques, environnementaux, de sécurité et de santé susceptibles d'influencer les priorités nationales et la viabilité financière du programme de pays. Plus particulièrement, l'aggravation des inégalités fondées sur le genre peut constituer une menace pour les priorités nationales soutenues par le PNUD. Le programme de pays s'appuie sur des outils de suivi et d'atténuation de ces risques, ainsi que d'intégration de la dimension de genre. Le risque et l'incertitude politiques restent élevés en raison de l'instabilité accrue des coalitions gouvernementales, tant au niveau national qu'infranational.

IV. Contrôle de l'exécution et évaluation du programme

41. Le cadre de résultats et de ressources, aligné sur le plan stratégique du PNUD et le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable, fait office de dispositif d'application du principe de responsabilité, avec des indicateurs de réalisation et d'exécution des produits du programme. Des indicateurs supplémentaires figurant dans le douzième plan malaisien pourront éventuellement être intégrés au cadre de suivi du programme de pays.

42. Outre les examens annuels et semestriels du programme, le suivi de la mise en œuvre du projet s'appuiera sur des rapports d'avancement établis à intervalles de six mois en collaboration avec les partenaires de réalisation. Des réunions de mise à jour régulières permettront au service de planification économique de disposer d'informations à jour sur l'avancement du programme.

43. Le PNUD dirigera les groupes de résultats de l'équipe de pays des Nations Unies pour les piliers concernant la planète et la prospérité, codirigera le pilier de la paix et

contribuera au pilier des personnes au titre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable. Le modèle d'établissement de rapports en vigueur sur UN-Info sera adopté. Conformément aux recommandations des évaluations de projets antérieurs, le PNUD utilisera de nouveaux outils pour la collecte et l'analyse des informations, tels que les enquêtes auprès des utilisateurs, la technologie des drones et de la télédétection, et les applications mobiles pour la production participative de données. La conception du projet mettra l'accent sur les cadres avec la saisie de données et l'évaluation de l'impact pour soutenir les projets d'expérimentation et de validation du concept. Le PNUD renforcera également les capacités d'évaluation nationales en comblant les lacunes en matière de données sur les objectifs de développement durable (notamment en développant des bases de référence pour les indicateurs clés) et en renforçant les capacités internes de suivi des impacts à plus long terme.

44. Le PNUD mettra en œuvre un programme pluriannuel de recherche sur les politiques et de gestion des connaissances afin d'éclairer la programmation en engageant une collaboration systématique avec les autorités nationales, les institutions universitaires, les organismes de recherche et les groupes de réflexion. Cela permettra de contribuer à un programme de recherche faisant intervenir l'équipe de pays au titre du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable.

45. Le bureau de pays continuera à utiliser le marqueur de genre du PNUD pour s'assurer que la part des programmes soutenant spécifiquement l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes est conforme aux politiques internes⁸. Le PNUD appliquera également sa politique de gestion des risques et ses normes sociales et environnementales, ainsi que la Stratégie des Nations Unies pour l'inclusion du handicap.

46. Le PNUD intensifiera ses efforts pour sensibiliser davantage la population aux résultats qu'il obtient à l'appui des objectifs nationaux définis à l'aune des objectifs de développement durable en utilisant des formats innovants et les médias sociaux pour atteindre des publics divers. Le PNUD allouera au moins 5 % du budget-programme, imputés proportionnellement aux projets, aux frais de suivi, d'évaluation et de communication.

⁸ Quinze pour cent, selon le marqueur de genre du PNUD. Source : Stratégie du PNUD pour la promotion de l'égalité des sexes pour la période 2018-2021.

Annexe

Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la Malaisie (2022-2025)

Priorité ou objectif du pays : Piliers du douzième plan malaisien – Pilier 4, un capital humain de qualité ; Pilier 5, l'inclusion et le bien-être du *Rakyat* (peuple) ; Pilier 7, le capital social

Réalisation 1 énoncée dans le Plan-cadre de coopération des nations unies pour le développement durable faisant intervenir le PNUD : Les personnes. D'ici à 2025, les populations pauvres, vulnérables et à risque vivant en Malaisie bénéficient de services sociaux de haute qualité et davantage axés sur l'équité, ainsi que d'un système de protection sociale qui garantit à tous un niveau de vie adéquat ;

Réalisation correspondante 2 du plan stratégique du PNUD : Personne n'est laissé pour compte, l'accent étant mis sur l'égalité des chances et sur une approche fondée sur les droits, centrée sur le pouvoir d'action et le développement humains.

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>Indicateur national et indicateur 1.3.1 des ODD : Proportion de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, par sexe et par groupe de population (enfants, chômeurs, personnes âgées, personnes handicapées, femmes enceintes, victimes d'un accident du travail, et personnes pauvres et vulnérables) <i>Niveau de référence :</i> 0 <i>Niveau cible :</i> 30 %</p>	<p>Source des données : Service de coordination de la mise en œuvre, cabinet du Premier ministre – <i>e Kasih*</i>, Département des statistiques de Malaisie, Ministère des femmes, de la famille et du développement communautaire *Base de données nationale sur la pauvreté appartenant au service de coordination de la mise en œuvre.</p>	<p>Produit 1.1 : Un système de protection sociale plus efficient, efficace et durable est en place et offre une protection accrue contre les événements imprévus tout au long du cycle de vie</p> <p>Indicateur 1.1.1 : Base de données cohérente avec des données ventilées par sexe, âge et handicap pour promouvoir une coordination et un suivi de la protection sociale de meilleure qualité <i>Niveau de référence :</i> 0 <i>Niveau cible :</i> 1 Source des données : Service de coordination de la mise en œuvre, Département des statistiques de Malaisie</p> <p>Indicateur 1.1.2 : Adoption par le Gouvernement de l'indice de pauvreté multidimensionnelle, une méthodologie perfectionnée permettant de mieux déterminer la pauvreté multidimensionnelle <i>Niveau de référence :</i> 0 <i>Niveau cible :</i> 1 <i>Source :</i> Service de planification économique, Département des statistiques de Malaisie</p> <p>Indicateur 1.1.3 : Augmentation du pourcentage de personnes vulnérables ayant accès aux régimes de protection sociale, ventilé par sexe : <i>Niveau de référence :</i> a) Personnes pauvres : 2,91 millions de personnes du groupe B40 (Département des statistiques de Malaisie 2019)</p>	<p>Gouvernement Service de planification économique, Ministère des femmes, de la famille et du développement communautaire, Ministère des finances, service de coordination de la mise en œuvre, Ministère de la jeunesse et des sports, Ministère du développement des entrepreneurs et des coopératives, Ministère du développement rural, Département national de l'enregistrement, Ministère de l'intérieur, Département chargé du développement des Orang Asli, gouvernements des États</p> <p>Organismes des Nations Unies UNICEF, Organisation mondiale de la Santé, FNUAP, OIT, OIM</p>	<p>Ressources ordinaires : 447 500 Autres ressources : 3 720 397</p>

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
		<p>b) Personnes handicapées : 548 195 (Département des statistiques de Malaisie 2019)</p> <p>c) Personnes âgées : 3,2 millions (Département des statistiques de Malaisie 2020)</p> <p>d) Communautés autochtones : 209 342 personnes (Département chargé du développement des Orang Asli, 2020)</p> <p><i>Niveau cible</i> : Hausse de 20 %</p> <p><i>Source des données</i> : Service de coordination de la mise en œuvre, Département de la protection sociale, Ministère de la jeunesse et des sports, Département chargé du développement des Orang Asli</p> <p>Produit 1.2 : Les services sociaux sont renforcés pour garantir l'accès universel à des services de haute qualité, axés sur l'équité et favorisant le bien-être social pour tous</p> <p>Indicateur 1.2.1 : Nombre de cadres politiques nationaux et infranationaux à l'appui des groupes vulnérables (Orang Asli, personnes sans papiers et apatrides, groupe B40, personnes handicapées, jeunes, personnes âgées et femmes)</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 5</p> <p><i>Niveau cible</i> : 10</p> <p><i>Source des données</i> : PNUD, service de planification économique, service de coordination de la mise en œuvre, Département des statistiques de Malaisie</p> <p>Indicateur 1.2.2 : Adoption et mise en œuvre de directives visant à améliorer l'accès des groupes marginalisés et vulnérables aux services publics</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 0</p> <p><i>Niveau cible</i> : 5</p> <p><i>Source des données</i> : PNUD, service de coordination de la mise en œuvre, service de planification économique, Département de l'enregistrement national, Ministère de l'intérieur</p> <p>Indicateur 1.2.3 : Pourcentage de ménages appartenant à des groupes vulnérables bénéficiant d'un meilleur accès aux services sociaux</p> <p><i>Niveau de référence</i> :</p> <p>a) Personnes pauvres : 2,91 millions de personnes du groupe B40 (Département des statistiques de Malaisie 2019)</p> <p>b) Personnes handicapées : 548 195 (Département des statistiques de Malaisie 2019)</p>	Société civile	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
		<p>c) Personnes âgées : 3,2 millions (Département des statistiques de Malaisie 2020)</p> <p>d) Communautés autochtones : 209 342 (Département chargé du développement des Orang Asli, 2020)</p> <p><i>Niveau cible</i> : augmentation de 10 % des groupes vulnérables bénéficiant d'un meilleur accès aux services</p> <p><i>Source des données</i> : Département des statistiques de Malaisie, PNUD, service de coordination de la mise en œuvre, service de planification économique, Ministère des femmes, de la famille et du développement communautaire, Département chargé du développement des Orang Asli</p> <p>Produit 1.3 : Adoption plus généralisée des pratiques, des normes et des valeurs sociales inclusives, et rejet des pratiques néfastes, en particulier à l'égard des femmes et des filles ; création d'une demande de services</p> <p>Indicateur 1.3.1 : Élaboration de politiques inclusives visant à promouvoir, à appliquer et à assurer le suivi de l'égalité des sexes et de pratiques non discriminatoires du point de vue du genre et du handicap</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 5</p> <p><i>Niveau cible</i> : 10</p> <p><i>Source des données</i> : Ministère des femmes, de la famille et du développement communautaire, Département des statistiques de Malaisie</p> <p>Indicateur 1.3.2 : Élaboration de mesures politiques permettant au Gouvernement d'aborder la planification budgétaire en faveur de l'égalité des sexes et/ou la budgétisation sensible au genre</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 0</p> <p><i>Niveau cible</i> : 1</p> <p><i>Source des données</i> : Ministère des femmes, de la famille et du développement communautaire</p>		

Priorité ou objectif du pays : Piliers du douzième plan malaisien – Pilier 2, une croissance verte ; Pilier 3, facteurs de croissance économique

Réalisation 2 énoncée dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable faisant intervenir le PNUD : La planète. D'ici à 2025, la durabilité et la résilience environnementales sont intégrées en tant que priorités dans le programme de développement national, dans tous les secteurs et à tous les niveaux de la société

Réalisation correspondante 1 du plan stratégique du PNUD : Accélération de la transformation structurelle, notamment les transitions verte, inclusive et numérique

Indicateur national 1 et indicateur 14.5.1 des ODD :	Source des données : Ministère de l'énergie et des	Produit 2.1 : Le développement national s'oriente vers la décarbonisation et une économie utilisant efficacement les ressources grâce à l'adoption de stratégies et de pratiques de croissance verte dans tous les secteurs	Gouvernement Service de planification économique, Ministère	Ressources ordinaires : 387 500
---	---	--	---	--

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>Couverture des zones protégées en Malaisie en 2030</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 13,2 % en milieu terrestre, 3,3 % en milieu marin</p> <p><i>Niveau cible</i> : 20 % en milieu terrestre, 10 % en milieu marin</p>	<p>ressources naturelles</p> <p>Fréquence de la collecte : Irrégulière</p>	<p>Indicateur 2.1.1 : Nombre d'analyses, de cadres et d'outils mis au point pour promouvoir des budgets et des cadres de financement respectueux de l'environnement</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 1</p> <p><i>Niveau cible</i> : 3</p> <p><i>Source des données</i> : Ministère des finances, Ministère de l'environnement et de l'eau, Ministère de l'énergie et des ressources naturelles</p>	<p>de l'énergie et des ressources naturelles, Ministère de l'environnement et de l'eau, Ministère du logement et des collectivités locales, Ministère de l'environnement,</p>	<p>Autres ressources : 27 406 094</p>
<p>Indicateur national 2 et indicateur 13.1.1 des ODD : Formulation d'une politique nationale de gestion des risques de catastrophe</p> <p><i>Niveau de référence</i> (2020) : 0</p> <p><i>Niveau cible</i> (2025) : 1</p>	<p>Source des données : Agence nationale de gestion des catastrophes</p> <p>Fréquence de la collecte : Annuelle</p>	<p>Indicateur 2.1.2 : Nombre d'initiatives en matière d'économie verte et bleue et d'économie circulaire élaborées avec les gouvernements national et infranationaux</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 0</p> <p><i>Niveau cible</i> : 3</p> <p><i>Source des données</i> : Service de planification économique, services nationaux de planification économique, Ministère de l'énergie et des ressources naturelles, autorités locales</p>	<p>Ministère de la faune et des parcs nationaux de Malaisie péninsulaire, Ministère des forêts de Malaisie péninsulaire, Autorité de développement de l'énergie durable, Département chargé du développement des Orang Asli, Centre malaisien des technologies vertes et des changements climatiques,</p>	
<p>Indicateur national 3 et indicateur 9.4.1 des ODD : émissions de dioxyde de carbone par habitant</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 8,05 tonnes métriques</p> <p><i>Niveau cible</i> : 7,64 tonnes métriques</p>	<p>Source des données : World Data Atlas (Atlas mondial de données)</p> <p>Fréquence de la collecte : Annuelle</p>	<p>Indicateur 2.1.3 : Nombre de mesures d'atténuation des changements climatiques tenant compte de la dimension de genre, mises en œuvre conformément à la contribution déterminée au niveau national et/ou aux plans d'action contre les changements climatiques</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 0</p> <p><i>Niveau cible</i> : 2</p> <p><i>Source des données</i> : Ministère de l'environnement et de l'eau, Rapport biennal à la CCNUCC</p>	<p>Département des statistiques de Malaisie, Agence nationale de gestion des catastrophes, gouvernements des États, autorités locales</p>	
<p>Indicateur national 4 et indicateur 7.2.1 des ODD : Part des énergies renouvelables en pourcentage de la capacité totale installée (hors grandes centrales hydroélectriques)</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 6 %</p> <p><i>Niveau cible</i> : 20 %</p> <p><i>Source des données</i> : Autorité de développement de l'énergie durable</p>	<p>Source des données : Ministère de l'énergie et des ressources naturelles, Autorité de développement de l'énergie durable</p> <p>Fréquence de la collecte : Annuelle</p>	<p>Indicateur 2.1.4 : Réduction de l'utilisation des substances appauvrissant la couche d'ozone</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 515,8 tonnes de substances susceptibles d'appauvrir la couche d'ozone</p> <p><i>Niveau cible</i> : réduction de 67,5 % en 2025</p> <p><i>Source des données</i> : Département de l'environnement</p>	<p>Organismes des Nations Unies PNUE ONUDI UNICEF</p> <p>Autres Secteur privé Société civile</p>	
		<p>Produit 2.2 : Les ressources naturelles, la diversité biologique et les écosystèmes sont gérés de manière durable, protégés et conservés de manière adéquate pour une durabilité économique et environnementale à plus long terme</p>		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
		<p>Indicateur 2.2.1 : Superficie des zones terrestres protégées créées ou faisant l'objet d'une gestion améliorée aux fins de conservation et d'utilisation durable</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 776 122 hectares</p> <p><i>Niveau cible</i> : 1 000 000 d'hectares</p> <p><i>Source des données</i> : Ministère de l'énergie et des ressources naturelles</p>		
		<p>Indicateur 2.2.2 : Nombre de systèmes intégrés de gestion des paysages développés pour des pratiques d'utilisation durable des terres</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 1</p> <p><i>Niveau cible</i> : 2</p> <p><i>Source des données</i> : Ministère de l'énergie et des ressources naturelles</p>		
		<p>Indicateur 2.2.3 : Nombre de communautés locales et autochtones bénéficiant de la protection et/ou de l'utilisation durable des zones protégées et des forêts à haute valeur de conservation et à haut stock de carbone</p> <p><i>Niveau de référence (2020)</i> : 8</p> <p><i>Niveau cible (2025)</i> : 20</p> <p><i>Source des données</i> : Ministère de l'énergie et des ressources naturelles</p>		
		<p>Produit 2.3 : Renforcement de la prévention, de la préparation et de la résilience face aux changements climatiques, aux dangers naturels et aux risques de catastrophe, en particulier parmi les communautés autochtones, pauvres et à risque</p>		
		<p>Indicateur 2.3.1 : Nombre de stratégies sectorielles d'adaptation aux changements climatiques mises en œuvre conformément à la contribution déterminée au niveau national et/ou aux plans d'action contre les changements climatiques, y compris la planification urbaine tenant compte des risques et les stratégies de réduction des catastrophes</p> <p><i>Niveau de référence</i> : 0</p> <p><i>Niveau cible</i> : 3</p> <p><i>Source des données</i> : Ministère de l'environnement et de l'eau</p>		
		<p>Indicateur 2.3.2 : Nombre de personnes vulnérables (groupes autochtones, pauvres et à risque) dont la préparation et la résilience face aux risques liés au climat et aux catastrophes se sont améliorées, ventilé par sexe</p>		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>Niveau de référence : 0 Niveau cible : 5 000 (50 % de femmes) Source des données : PNUD, Agence nationale de gestion des catastrophes</p>				
<p>Priorité ou objectif du pays : Piliers du douzième plan malaisien – Pilier 1, sources de croissance verte ; Pilier 3, facteurs de croissance économique ; Pilier 5, inclusion et bien-être du Rakyat (peuple)</p>				
<p>Réalisation 3 énoncée dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable faisant intervenir le PNUD : La prospérité. D'ici à 2025, la Malaisie fait des progrès significatifs vers une économie inclusive, innovante et durable dans toutes les catégories de revenus et tous les secteurs productifs</p>				
<p>Réalisation correspondante 1 du plan stratégique : Accélération de la transformation structurelle, notamment les transitions verte, inclusive et numérique</p>				
<p>Indicateur national 1 : Niveau d'inégalité mesuré par le coefficient de Gini Niveau de référence : 0,407 (2019) Niveau cible : 0,41 (2024)</p>	<p>Source des données : Département des statistiques de Malaisie Fréquence de la collecte : Deux fois sur une période de cinq ans</p>	<p>Produit 3.1 : La croissance inclusive et le travail décent exploitent les nouvelles sources de croissance économique et les tendances futures du travail Indicateur 3.1.1 : Nombre d'initiatives d'économie numérique représentant des possibilités de génération de revenus pour les populations vulnérables (femmes, jeunes vulnérables, personnes handicapées et communautés rurales) Niveau de référence : 0 Niveau cible : 5 Source des données : Société malaisienne d'économie numérique, Département de la protection sociale</p>	<p>Gouvernement Service de planification économique, Ministère des sciences, de la technologie et de l'innovation, Ministère du commerce international et de l'industrie, Département de la protection sociale, Département des statistiques de Malaisie, Société malaisienne d'économie numérique, Ministère de la communication et du multimédia, Ministère du développement des entrepreneurs et des coopératives, Centre malaisien pour l'innovation et la créativité dans le monde, Ministère des finances, Banque centrale de Malaisie, gouvernements des États, conseils locaux</p> <p>Secteur privé Secteur financier et autres sociétés privées</p>	<p>Ressources ordinaires : 387 500 Autres ressources : 3 342 267</p>
<p>Indicateur national 2 : Pourcentage d'écart de rémunération* entre les hommes et les femmes, par strate et par catégorie de niveau d'éducation Niveau de référence : 2018 Population urbaine : 7,5 % Population rurale : 2,1 % Sans certification : 30,8 % SPM (enseignement secondaire) et niveaux inférieurs : 20,9 % Équivalent STPM (baccalauréat français) : 14,9 % Diplôme : 9,9 % Degré : 19,5 % Niveau cible : Population urbaine : 7,0 % Population rurale : 1,9 %</p>	<p>Source des données : Rapport du Département des statistiques de Malaisie sur les salaires et traitements Fréquence de la collecte : Annuelle * Écart de rémunération en pourcentage : différence entre le salaire mensuel médian perçu par les hommes et les femmes dans la même strate divisé par le salaire mensuel médian</p>	<p>Indicateur 3.1.2 : Nombre de microentreprises et petites et moyennes entreprises inclusives pour les jeunes, les femmes et les entrepreneurs informels soutenues par le PNUD afin de renforcer leur capacité à se lancer dans l'économie et la finance numériques Niveau de référence : 0 Niveau cible : 300 (ventilé par groupe, à savoir les jeunes et les femmes entrepreneurs) Source des données : Société malaisienne d'économie numérique, Ministère du développement des entrepreneurs et des coopératives, Centre malaisien pour l'innovation et la créativité dans le monde</p> <p>Indicateur 3.1.3 : Nombre de stratégies et de mesures politiques formulées en faveur de l'émancipation économique des femmes en Malaisie Niveau de référence : 0 Niveau cible : 3 Source des données : PNUD, Gouvernement</p>		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
Sans certification : 28 % SPM et niveaux inférieurs : 18,5 % Certificat équivalent au STPM : 13,5 % Diplôme : 8,0 % Degré : 17,5 %	perçu par les hommes	Produit 3.2 : Adoption de pratiques d'entreprise conformes aux objectifs de développement durable et aux normes internationales en matière de respect des principes de justice sociale, de transparence, de responsabilité et de durabilité, et favorisant le développement économique	Société civile Organismes des Nations Unies FENU, ONUDI, ONU-Habitat, UNICEF	
Indicateur national 3 et indicateur 12.7.1 des ODD : Nombre d'entreprises publiant des rapports sur la durabilité <i>Niveau de référence :</i> 918 (avec déclaration en matière de durabilité) (2020) <i>Niveau cible :</i> 1 000 (2025)	Source des données : Bourse malaisienne	Indicateur 3.2.1 : Nombre d'initiatives de financement novatrices au titre de la réalisation des objectifs de développement durable faisant appel à de nouvelles sources du secteur privé <i>Niveau de référence :</i> 0 <i>Niveau cible :</i> 5 <i>Source des données :</i> PNUD		
Indicateur national 4 : Valeur de la contribution des PME à l'économie, en pourcentage du PIB <i>Niveau de référence :</i> 38,9 % (2019) <i>Niveau cible :</i> 45 % (2025)	Source des données : Informations relatives aux PME	Indicateur 3.2.2 : Nombre de politiques et de cadres et mécanismes juridiques et réglementaires pour le financement des objectifs de développement durable <i>Niveau de référence :</i> 1 <i>Niveau cible :</i> 3 <i>Source des données :</i> Ministère des finances, PNUD		
Indicateur national 5 et indicateur 11.a.1 des ODD : Proportion d'habitants vivant dans des villes qui mettent en œuvre des plans de développement urbains et régionaux tenant compte des projections démographiques et des ressources nécessaires, selon la taille de la ville <i>Niveau de référence :</i> 75,6 % <i>Niveau cible :</i> 85 %	Source des données : Département des statistiques de Malaisie, Politique nationale de l'entrepreneuriat 2030	Indicateur 3.2.3 : Nombre d'échanges, de dialogues et de formations Sud-Sud fondés sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés de l'expérience malaisienne en vue de la réalisation des objectifs de développement durable <i>Niveau de référence :</i> 0 <i>Niveau cible :</i> 8 <i>Source des données :</i> PNUD Produit 3.3 : Le développement urbain est compétitif, durable et inclusif et promeut le bien-être économique et social de la population Indicateur 3.3.1 : Nombre de zones urbaines disposant d'une meilleure planification du développement fondée sur les données et tenant compte des risques <i>Niveau de référence :</i> 1 <i>Niveau cible :</i> 5 <i>Source des données :</i> PNUD, conseils locaux		

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
Indicateur 3.3.2 : Nombre de solutions innovantes mises à l'essai dans les zones urbaines qui élargissent les options en matière de politique et de développement				
Niveau de référence : 0				
Niveau cible : 5				
Source des données : PNUD, conseils locaux				
Priorité ou objectif du pays : Piliers du douzième plan malaisien – Pilier 6, réformes institutionnelles				
Réalisation 4 énoncée dans le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable faisant intervenir le PNUD : la paix. D'ici à 2025, la Malaisie consolide la gouvernance démocratique, et toutes les personnes vivant dans le pays bénéficient d'une société plus cohésive, ainsi que d'une gouvernance et d'une participation renforcées				
Réalisation correspondante 3 du plan stratégique du PNUD : Renforcement de la résilience pour répondre à l'incertitude et au risque systémique				
Indicateur national 1 : Indicateurs mondiaux de la gouvernance pour la Malaisie	Source des données : Banque mondiale	Produit 4.1 : La Malaisie fait des progrès significatifs en matière d'harmonie et de cohésion interethniques et culturelles	Gouvernement Ministère de l'unité nationale	Ressources ordinaires : 387 500
Niveau de référence (2018) : Voix citoyenne et responsabilité : -0,08 Stabilité politique et absence de violence/terrorisme : 0,24 Efficacité des pouvoirs publics : 1,08 Qualité de la réglementation : 0,68 État de droit : 0,62 Maîtrise de la corruption : 0,31 Niveau cible : Amélioration des scores	Fréquence de la collecte : Annuelle	Indicateur 4.1.1 : Nombre de mesures politiques, de lignes directrices et de plans d'action sur la cohésion sociale élaborés avec l'aide du PNUD Niveau de référence : 0 Niveau cible : 3 Source des données : PNUD, Ministère de l'unité nationale	Gouvernements des États Système judiciaire de la Malaisie Commission des droits de l'homme de Malaisie (SUHAKAM)	Autres ressources : 3 303 242
Indicateur national 2 : Indice de perception de la corruption pour la Malaisie Niveau de référence (2019) : 53/100 (51 ^e rang mondial) Niveau cible : 55/100	Source des données : Transparency International Fréquence : Annuelle	Indicateur 4.1.3 : Adoption du plan d'action national sur les entreprises et les droits de l'homme Niveau de référence : 0 Niveau cible : 1 Source des données : Division des affaires juridiques	Division des affaires juridiques Parlement Conseils locaux des villes et des districts Société civile Groupes autochtones, de jeunes et de femmes et organisations communautaires Syndicats Organismes des Nations Unies OIT OIM	

Indicateurs de réalisation, niveaux de référence et niveaux cibles	Source des données, fréquence de la collecte et entité responsable	Produits indicatifs	Principaux partenaires ou cadres de partenariat	Montant indicatif des ressources, par réalisation (en dollars des États-Unis)
<p>Indicateur national 3 : Proportion de sièges occupés par des femmes au Parlement <i>Niveau de référence (2020) : 15 %</i> <i>Niveau cible : 18 %</i></p>	<p>Source des données : Parlement malaisien Fréquence de la collecte : Tous les cinq ans</p>	<p>Produit 4.2 : Les institutions sont plus à même d'entreprendre des processus politiques inclusifs, sont davantage centrées sur les personnes et protègent les libertés fondamentales</p> <p>Indicateur 4.2.1 : Nombre de conseils locaux disposant de plans de développement alignés sur les objectifs de développement durable <i>Niveau de référence : 0</i> <i>Niveau cible : 5</i> <i>Source des données :</i> PNUD</p>	<p>Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme</p>	
<p>Indicateur national 4 : Freedom in the World Index (Indice « liberté dans le monde ») <i>Niveau de référence (2019) :</i> 21 pour les droits politiques, 31 pour les libertés civiles <i>Niveau cible :</i> 24 pour les droits politiques, 32 pour les libertés civiles</p>	<p>Source des données : freedomhouse.org</p>	<p>Indicateur 4.2.2 : Nombre de conseils locaux nouant un dialogue avec les citoyens et la société civile en vue de définir le programme local <i>Niveau de référence : 0</i> <i>Niveau cible : 5</i> <i>Source des données :</i> PNUD</p> <p>Produit 4.3 : Le système d'équilibre des pouvoirs entre les secteurs du Gouvernement est renforcé aux niveaux national et infranational, les fonctions essentielles du Gouvernement sont plus réactives et efficaces, et la population bénéficie d'un meilleur accès aux services</p> <p>Indicateur 4.3.1 : Nombre de membres du Parlement et de fonctionnaires du Secrétariat du Parlement participant à des interventions dirigées par le PNUD en vue de renforcer les activités et/ou l'administration parlementaires <i>Niveau de référence : 0</i> <i>Niveau cible : 30 (50 % de femmes)</i> <i>Source des données :</i> PNUD</p>		